



Bilan de compétences ANEOLIS

Année 2026

Bilan de compétences et de positionnement professionnel

Pourquoi réaliser un bilan de compétences ?

Le bilan de compétences est une prestation d'accompagnement personnalisé qui permet d'abord de faire un bilan sur l'ensemble de son parcours personnel et professionnel, ensuite d'explorer des pistes d'évolution ou de reconversion professionnelle et enfin, d'être accompagné dans les choix, et la mise en œuvre des démarches adaptées au projet professionnel.

Comment financer un bilan de compétences ?

Le bilan de compétences peut être financé tout ou partie par le Compte Personnel de Formation, dans le cadre du plan de développement des compétences de l'entreprise ou à titre personnel.



Repérer et Valoriser

Vos acquis et vos
compétences

Analyser

Vos aptitudes, vos
motivations et vos
valeurs
professionnelles

Définir un projet professionnel

Qui correspond à
vos attentes

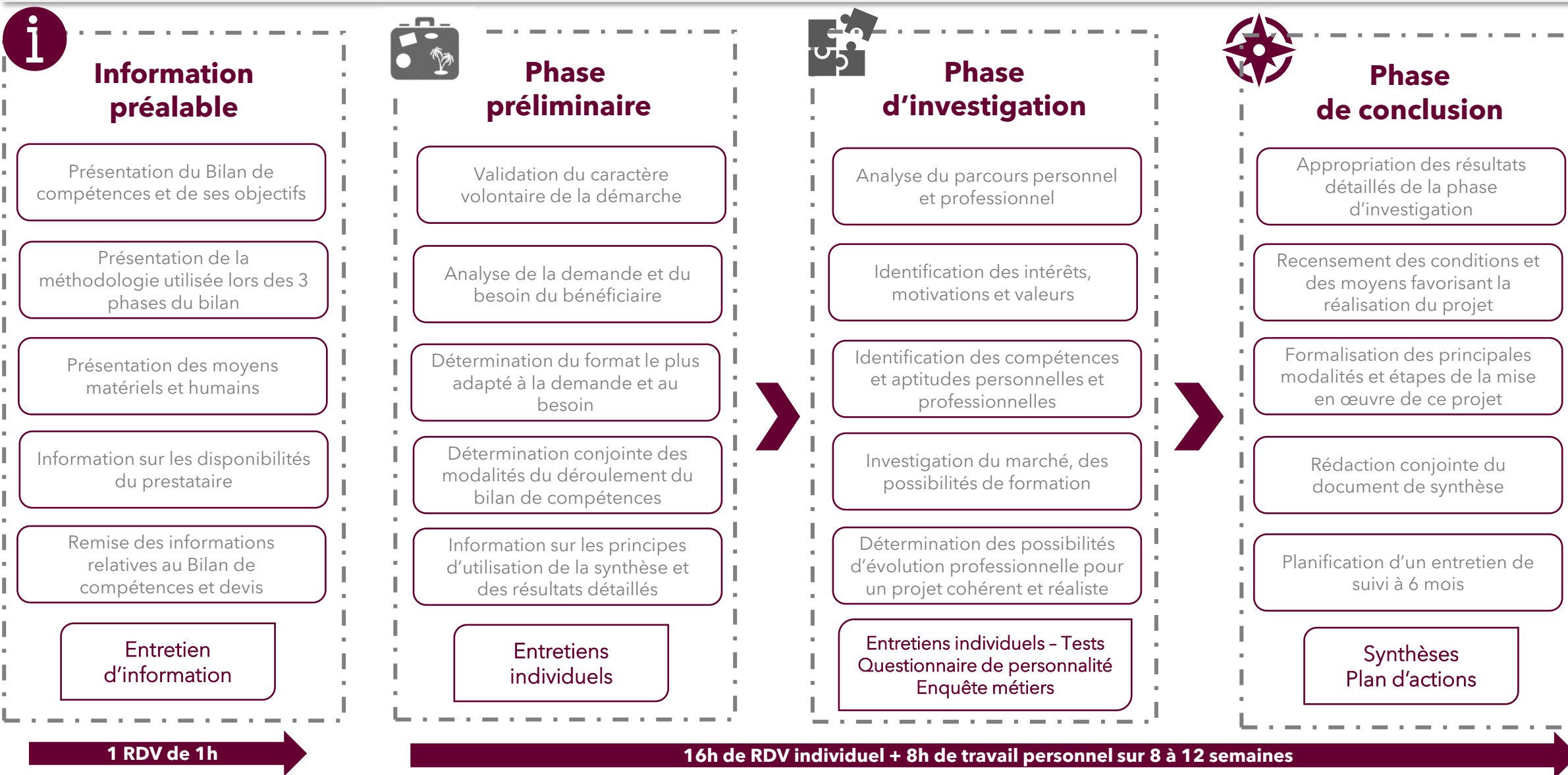
Déterminer

Vos possibilités
d'évolution
professionnelle

Bilan de compétences et de positionnement professionnel

Présentation du déroulé

24h
dont 16h en individuel
Tarif: 1800 € HT



Nos chiffres clés 2025

Taux de satisfaction : 95%

Nombre d'enquêtes métier en moyenne : 2/personne

Taux de synthèse réalisé : 100%

Taux de bilan réalisé à 6 mois : 100%

Nombre d'abandon : 0



Notre code de déontologie

Les consultants s'engagent, à l'égard des bénéficiaires de bilan de compétences, à respecter les principes suivants :

1. **Respect des personnes**

Instaurer une relation basée sur l'écoute attentive et le respect des personnes, évitant tout jugement de valeur et tout abus d'influence.

2. **Clarification de la demande**

Clarifier les motivations à l'origine de la démarche. Le Bilan est réalisé à la demande du bénéficiaire et nécessite son adhésion.

3. **Engagement réciproque**

Définir un cadre de travail, limité dans le temps, qui formalise les objectifs à atteindre.

Établir les moyens destinés à favoriser l'émergence d'un projet professionnel libre et responsable.

Contractualiser l'ensemble de la prestation.

4. **Développement d'un processus d'accompagnement**

Amener la personne à mieux comprendre ses propres modes de fonctionnement selon les contextes et mieux appréhender les éléments de la réalité, afin qu'elle devienne plus autonome dans ses choix.

5. **Confidentialité**

S'astreindre au secret professionnel et préserver la confidentialité du processus



Nous contacter

Alexandra HAIK
06.20.53.71.45

Alexandra.haik@aneolis.fr

Marion REYNAUD
06.22.11.97.69

Marion.reynaud@aneolis.fr

www.aneolis.fr

Siret: 88158739800010
Numéro d'Activité Formation: 93131856213

